

Réf: Dossier N° 102337

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SONGOBIO DEHE PARFAIT SERVICES »

Siège social Abidjan, Treichville, AVENUE 17, Lot 436, Ilot 38

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SONGOBIO DEHE PARFAIT SERVICES »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
LA MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL
LE COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, AVENUE 17, Lot 436, Ilot 38

Dirigeant(s) : M SONGOBIO DEHE PARFAIT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03906 du 10/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19219/GTCA/RC/2022 du 10/05/2022

